

L'ATO Aéroclub du Béarn a un programme de formation BIR approuvé par l'autorité.

Prérequis pour suivre ce module de formation

- Age minimal : 17 ans
- Licence PPL avec SEP valide.
- Certificat médical : Classe 2 valide.
- Evaluation préalable : vérification du niveau VFR.
- Certificat d'examen théorique requis avant le début de formation de chaque module correspondant.
- La qualification Vol de Nuit n'est pas requise
- Le FCL 055 IFR n'est pas requis
- Détenir une licence FFA valide.

Evaluation du niveau VFR

Notre programme BIR approuvé est conçu pour des pilotes ayant un bon niveau PPL.

Une évaluation préalable des candidats est un prérequis et devra vérifier au moins les items suivants :

1. Au sol :
 - Analyse du dossier météo (Metar, Taf, Temsi, Wintem, Sat).
2. En Vol :
 - Tenue machine (Assiette, Bille, Cap, Vitesse, Vario, Altitude) dans plusieurs configurations (décollage, croisière, approche, atterrissage, remise de gaz)
 - VSV (Vol Sans Visibilité).
 - Radionavigation avec suivi axes (GPS, VOR, ADF, ILS).
 - Radiocommunication.

Briefings longs au sol (23 h)

- Tous les cours nécessaires pour la réalisation des vols.

Formation pratique au sol (2 h)

- Utilisation des systèmes RNAV sur simulateur PC et sur avion.

Formation pratique en vol

- Formation chronologique en 3 modules (VSV, Procédures, Navigations).

Epreuve pratique

- Vol d'environ 1h30 à 2h00 avec un examinateur qui délivrera la qualification BIR.

Tarif pour les pilotes inscrits à l'Aéroclub du Béarn

• Sur avion diesel de l'Aéroclub du Béarn

- ★ Forfait de 1000 € pour les 23 heures de briefings longs au sol et les 2 heures de formation sol au système RNAV.
- ★ 200 €/an pour participation obligatoire aux abonnements Jeppesen et Garmin permettant d'imprimer les cartes d'approches sur le PC dédié de l'aéroclub.
- ★ 200 €/an pour l'accès obligatoire aux cartes Jeppesen IFR France sur iPad.
- ★ Les heures de vol sont facturées au tarif double commande « élève IFR ».
- ★ Gratuité pour les briefings et débriefings associés aux vols.

• Sur avion extérieur équipé RNAV-GNSS

- ★ Forfait de 1000 € pour les 23 heures de cours au sol et les 2 heures de formation sol au système RNAV.
- ★ 200 €/an pour participation aux abonnements Jeppesen et Garmin permettant d'imprimer les cartes d'approches sur le PC dédié de l'aéroclub.
- ★ 200 €/an pour l'accès aux cartes Jeppesen IFR France sur iPad.
- ★ Les heures d'instruction double commande en vol seront facturées 100 €/h.
- ★ Gratuité pour les briefings et débriefings associés aux vols.

• Epreuve pratique BIR

- ★ 270 € pour l'inscription à l'examen (tarif 2021).
- ★ Frais de l'examineur.

Nota : En cas d'utilisation d'un avion extérieur :

1. Nous avons obligation de le déclarer dans la flotte de notre ATO ce qui nécessite une anticipation administrative conséquente (liste des documents à fournir sur demande).
2. Nos instructeurs devront être « lâchés" sur ce type d'avion aux frais du propriétaire avant le début de la formation afin d'être en conformité avec nos assurances.
3. L'assurance de cet avion devra couvrir les vols de formation avec nos instructeurs